# **Soins de santé (infirmier en soins péri-opératoires) : risques et mesures de prévention**

# 

|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **Général** | | | | | |
| **DANGER** | **RISQUE** | **ÉVALUATION RISQUES** | **MESURES DE PRÉVENTION** | **ÉVALUATION RISQUES RESIDUELS** | **REMARQUES** |
| Exposition aux agents chimiques, via :   * Gel antibactérien * Médicaments * Détergents et savons * Latex | * Dermatose * Allergie * Irritation * Sécheresse de la peau / des mains |  | * Porter des équipements de protection individuelle adaptés : gants sans latex et sans poudre, chaussures fermées et filet à cheveux. * Prévoir une formation et une information sur les procédures d’utilisation, les instructions de travail et l’étiquetage des produits. * Respecter les règles sur l’hygiène des mains. |  |  |
| Exposition à des agents biologiques, via :   * Air   (Par ex. : CMV, tuberculose, etc.)   * Peau et muqueuses   (Par ex. : Staphylocoques dorés)   * Sang et fluides corporels   (Par ex. : Hépatites B/C, HIV)   * Système digestif   (Par ex. : Salmonelle) | * Maladies infectieuses * Irritations * Allergies |  | * Porter des équipements de protection individuelle adaptés : gants jetables, masque respiratoire, lunettes, etc. * Prévoir les vaccinations nécessaires lors de l’évaluation de santé préalable ou périodique. * Respecter les mesures d’hygiène en vigueur dans l’établissement, ainsi que les règles relatives à l’hygiène des mains. * Porter des vêtements de travail toujours propres ; changer de vêtements tous les jours et dès que des salissures sont visibles. * Ne pas porter de vêtements personnels sur les vêtements de travail et ne pas emporter les vêtements de travail à la maison. * Porter des chaussures facilement lavables. |  |  |
| Utilisation d’aiguilles | * Accident de piqûre |  | * Collecter les aiguilles usagées dans un récipient à aiguilles. * Ne pas laisser traîner d’aiguilles usagées. * Prévoir une procédure en cas d’accident de piqûre. |  |  |
| Hygiène personnelle ou hygiène des mains insuffisantes | * Contamination de l’environnement * Maladies infectieuses |  | * Prévoir une formation et fournir des informations sur les mesures d’hygiène. * Utiliser des supports de sensibilisation, par ex. des affichettes avec les instructions et/ou les points d’attention. |  |  |
| Contact avec les aliments | * Contamination de l’environnement * Maladies infectieuses |  | * Respecter les mesures d’hygiène en vigueur dans l’entreprise ainsi que les règles relatives à l’hygiène des mains. * Débarrasser les assiettes et les restes alimentaires après les repas des patients dans les conteneurs prévus à cet effet. |  |  |
| Manipulation de linges et de déchets médicaux | * Contamination de l’environnement * Maladies infectieuses * Accident de piqûre |  | * Porter les équipements de protection individuelle adaptés : gants jetables. * Utiliser des sacs en plastique étanches pour l’enlèvement du linge usagé. * Ne pas jeter le linge usagé sur le sol. * Éviter les chaussures et les pantoufles sur les lits. * Ne pas emporter le linge propre d’une chambre dans une autre. Prendre avec soi juste la bonne quantité de linge pour chaque chambre. * Utiliser un récipient à aiguilles usagées. * Prévoir une procédure en cas d’accident de piqûre. |  |  |
| Sols souillés, humides et/ou glissants | * Chutes * Glissades |  | * Porter les équipements de protection individuelle adaptés, tels que des chaussures munies de semelles antidérapantes. * Éviter les chaussures et les pantoufles dans les lits. |  |  |
| Désordre sur le lieu de travail   * Câblages, supports à perfusion, lits, etc. * Matériel dans les passages | * Chutes * Faux pas |  | * Porter des équipements de protection individuelle adaptés : chaussures bien fixées aux pieds et fermées au niveau des orteils. * Ranger le lieu de travail et ne pas laisser traîner le matériel. |  |  |
| Charge psychosociale   * Organisation du travail * Contact quotidien avec la maladie, la souffrance et la mort | * Troubles psychologiques * Perte de concentration * Perte de motivation |  | * Prévoir de l’information et de la formation concernant la gestion du stress. * Communiquer avec le conseiller en prévention aspects psychosociaux interne/externe. * Designer une personne de confiance dans l’organisation. * Organiser des réunions d’équipe et assurer une bonne communication interne. |  |  |
| Agression verbale et / physique | * Blessures physiques * Perte de confiance en soi * Perte de motivation * Anxiété et stress |  | * Communiquer avec le conseiller en prévention aspects psychosociaux interne/externe. * Désigner une personne de confiance dans l’organisation. * Prévoir une formation et des informations sur la prévention et la gestion de l’agression verbale et/ou physique. * Travailler calmement de sorte à apaiser les patients. * Veiller à avoir toujours les mains chaudes lors des contacts corporels. * S’assurer d’être toujours dans le champ de vision des personnes malentendantes. * Former à la gestion de conflits, au contrôle de soi et à la recherche de solutions. * Renseigner sur l’historique des faits d’agression des patients, la démence, les problèmes d’alcool et de drogues. |  |  |
| Travail de nuit et travail poste | * Troubles du sommeil * Troubles cardiaques et vasculaires * Diabètes * Obésité * Troubles psychiques |  | * Sensibiliser les travailleurs à un mode de vie sain, par ex. habitudes alimentaires et consommation d’alcool, sommeil et activités physiques, consommation excessive de caféine, etc. * Répartir de manière équilibrée le travail posté (matin, après-midi, nuit). * Éviter la transition directe d’un régime de prestations à un autre et respecter une période de récupération de 12 heures par 24 heures. * Limiter le travail de nuit à 4 nuits consécutives. * Éviter, si possible, les prestations nocturnes consécutives. |  |  |
| Pression du travail   * Prise en charge d’un grand nombre de patients * Manque de personnel * Événements soudains, imprévisibles et graves | * Fatigue * Perte de concentration * Perte de vigilance |  | * Prévoir des pauses. * Signaler les périodes de forte pression au travail au responsable du service infirmier ou à un autre responsable. |  |  |
| Maternité | * Maladies infectieuses * Naissance prématurée |  | * Signaler la grossesse à temps au responsable de sorte à adapter le poste de travail en fonction de l’avis du médecin du travail. * Éviter l’exposition aux radiations ionisantes. |  |  |
| Harcèlement sexuel (physique/verbal) | * Perte de confiance en soi * Anxiété et stress * Perte de concentration * Perte de motivation |  | * Communiquer avec le conseiller en prévention aspects psychosociaux interne/externe. * Désigner une personne de confiance dans l’institution. * Établir une procédure interne d’intervention et des conseils pratiques. |  |  |
| Port de charges lourdes | * Fatigue * Douleurs dorsales * Douleurs musculaires et articulaires * Troubles musculosquelettiques |  | * Prévoir une formation et une information sur le port de charges. * Utiliser les techniques de soulèvement et de port de charges qui préservent le dos. * Utiliser les moyens techniques disponibles : lève-personne actif/passif, drap de transfert, etc. |  |  |
| Station debout prolongée | * Troubles musculosquelettiques * Varices * Fatigue * Douleurs lombaires |  | * Prévoir de courtes pauses, avec la possibilité de s’asseoir. * Changer de posture régulièrement. |  |  |
| Transport de lits, chaises roulantes, chariots, etc. | * Coincements d’orteils, de talons, de pieds, etc. |  | * Porter les équipements de protection individuelle adaptés, tels que des chaussures bien fixées aux pieds et fermées au niveau des orteils. * Mettre systématiquement le frein lorsque le chariot est à l’arrêt. |  |  |
| Utilisation de lits réglables en hauteur | * Choc * Coincement |  | * Prévoir une information et une formation sur l’utilisation des lits réglables en hauteur. * Éviter la chute du patient en remettant le lit en position basse dès la fin du soin et, éventuellement relever les barreaux du lit. |  |  |
| Travail dans une ambiance thermique élevée | * Perte de concentration * Perte de vigilance * Malaise |  | * Porter des vêtements de travail adaptés : pantalons larges et blouse. * Prévoir un système de ventilation des locaux   Utiliser des humidificateurs d’air. |  |  |
| **Spécifique** | | | | | |
| **DANGER** | **RISQUE** | **ÉVALUATION RISQUES** | **MESURES DE PRÉVENTION** | **ÉVALUATION RISQUES RESIDUELS** | **REMARQUES** |
| Exposition aux agents anesthésiques   * Ethers halogénés (liquides à température ambiante), par ex. : halothane, enflurane, isoflurane * Ethers fluorés (gazeux), par ex. : desflurane, sevoflurane | * Nécrose du foie * Fausses couches * Malformations congénitales |  | * Prévoir la ventilation et l’extraction à la source dans le quartier opératoire. * Mesurer les concentrations journalières d’agents anesthésiques et respecter les valeurs limites. * Entretien périodique des instruments d’anesthésie. |  |  |
| Exposition (prolongée) aux radiations ionisantes | * Cancers * Malformations congénitales * Brûlures * Hémorragie interne * Maux de tête et malaises * Vomissements |  | * Prévoir une formation et une information sur la radioprotection. * Limiter la durée d’exposition au minimum et appliquer le principe ALARA (As Low As Reasonably Achievable). * Utiliser un dosimètre et respecter les valeurs limites légales pour les personnes exposées professionnellement. * Garder une distance suffisante avec les patients. * Prévoir une protection localement, par ex. du plomb dans les murs, délimitation et signalisation. |  |  |

**Disclaimer : Cet inventaire des risques est fourni à titre indicatif et doit impérativement être adapté à la situation réelle dans l’entreprise. Prévention et Intérim ne saurait être tenu responsable des inexactitudes ou de l’incomplétude des informations fournies par le présent document. Les informations qu’il contient ne sont pas adaptées à des circonstances personnelles ou spécifiques. Par conséquent, l’utilisateur ne doit en aucun cas les considérer comme des conseils personnels, professionnels ou juridiques. En outre, diverses manières d’analyser les risques sont possibles, par exemple, le graphe de risques, la méthode « Kinney » ou l’évaluation du risque selon des gradations (très faible, faible, moyen, élevé, très élevé).**